



- conseil d'administration du 1^{er} juin 2010 -

RESOLUTION CA n°24-2010
**RENOVATION ET MODERNISATION DE LA MAISON
DES GARDES DU PARC NATIONAL DES PYRENEES
DE LUZ SAINT SAUVEUR (HAUTES-PYRENEES)**

- MARCHES DE TRAVAUX -

L'établissement public en charge du Parc National des Pyrénées a lancé une consultation afin de réaliser des travaux d'aménagement et de mises aux normes de la maison du Parc National des Pyrénées de Luz Saint Sauveur (*Hautes-Pyrénées*). Ces travaux consistent en l'extension des bureaux administratifs, l'aménagement d'un logement supplémentaire, la construction de locaux à usage de garage, la sécurisation du bâtiment et la mise aux normes des logements.

Les travaux envisagés comprennent :

1. le réaménagement intérieur du volume actuellement affecté à l'administration avec un agrandissement de cet espace dans les travées contiguës qui servent actuellement de garages pour les véhicules des résidents : une salle de réunion sera créée, le local toilettes seront restructuré, une grande salle de travail pour les gardes, un local archives et un local office seront également aménagés, de même qu'un espace rangement / atelier,
2. la construction d'un abri couvert en limite nord est de la parcelle, le long de la rue, afin d'y loger les garages pour les quatre véhicules privés, d'une capacité similaire à celles existantes au droit des garages actuels. L'ensemble formera un ensemble homogène en forme d'étrave, de nature à protéger la propriété en cas de débordements de la rivière appelée le Bastan. Un deuxième garage destiné aux trois véhicules de service du secteur sera également construit en limite sud-est,
3. la réalisation des travaux de confortement des bâtiments et d'aménagements des espaces extérieurs, tels que définis par le service RTM dans le cadre de l'instruction du PPRI de Luz Saint Sauveur,
4. le remplacement des dispositifs actuels de chauffage ainsi que la réalisation de travaux d'isolation (*isolation des murs par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures*) et de ventilation afin de rendre ces bâtiments conformes avec les exigences en matière énergétique issues du Grenelle de l'environnement (*consommation énergétique inférieure à 80 kW d'énergie primaire par m² et par an, bâtiments basse consommation peu émissifs en CO₂*),

../.

5. une intervention intérieure sur les logements afin de les mettre aux normes actuelles (*électricité, plomberie, peintures, sols, etc...*),
6. le réaménagement complet du logement situé sous combles.

L'équipe de concepteur, mandatée par le Parc National des Pyrénées, pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération, est composée de :

- Monsieur Pascal SERVIN, architecte, mandataire de l'équipe,
- Madame Odile SERVIN, architecte,

et des bureaux d'études P.E.I. et S.E.T.E.S.

Cette équipe a procédé à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux. Douze lots techniques ont été définis.

La procédure choisie est celle de la procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics. L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 2 avril 2010 sur le BOAMP (*annonce n°10-69666*), ainsi que sur le site Internet du Parc national des Pyrénées.

Un avis d'information a été par ailleurs directement adressé par écrit le 2 avril 2010 à dix huit entreprises spécialisées locales. Le marché comprend douze lots.

Il comprend également une série d'options, correspondant à des natures de travaux complémentaires, permettant d'affiner les choix en fonction des offres reçues.

L'estimation du maître d'œuvre était la suivante :

N°	Nature du lot	Estimation maîtrise d'œuvre - hors taxes
1	Démolition / gros œuvre	100 000,00 €
2	Charpente / couvertures	59 000,00 €
3	Isolation extérieure	43 000,00 €
4	Menuiseries extérieures	34 000,00 €
5	Serrurerie	4 500,00 €
6	Plâtrerie	34 000,00 €
7	Menuiseries intérieures	21 500,00 €
8	Carrelage	21 500,00 €
9	Peintures / sols souples	62 500,00 €
10	Electricité	45 000,00 €
11	Plomberie / sanitaire	70 000,00 €
12	V.R.D.	55 000,00 €
	Total :	550 000,00 €

Le délai de réception des offres a été fixé au 29 avril 2010 à 12 heures.

././

A cette date trente trois plis ont été reçus. Ils ont été ouverts le vendredi 30 avril 2010 à 9 heures au siège du Parc national à Tarbes, en présence de Messieurs. Gilles PERRON, Jean BURRE et Pascal SERVIN. Les offres ont ensuite été analysées par l'équipe de maîtrise d'œuvre qui a établi un rapport d'analyses des offres.

Ces différentes offres, qui ont donc fait l'objet d'une première analyse détaillée, sont soumises à délibération du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées, dans la mesure où il s'agit de marchés de plus de 500 000,00 € et en application de la délibération du conseil d'administration en date du 28 mai 2008 - référence CA n° 20-2008 -.

Les offres les mieux disantes, exprimées en montants hors taxes, sont les suivantes :

N°	Nature du lot	Entreprise	Estimation maîtrise œuvre	Montant	Option	Montant total
1	Démolition / gros œuvre	Pratdessus	100 000,00 €	99 193,64 €		99 193,64 €
2	Charpente / couvertures	Fourcade	59 000,00 €	62 538,82 €		62 538,82 €
3	Isolation extérieure	Sud Ouest Service	43 000,00 €	43 154,80 €	6 730,98 € (isolation complémentaire)	49 885,78 €
4	Menuiseries extérieures	Pratdessus	34 000,00 €	33 911,55 €		33 911,55 €
5	Serrurerie	Lacaze	4 500,00 €	3 476,00 €		3 476,00 €
6	Plâtrerie	Pardina	34 000,00 €	36 804,38 €		36 804,38 €
7	Menuiseries intérieures	Les Menuisiers Bagnérais	21 500,00 €	15 132,40 €	8 208,00 € (parquet flottant) 976,80 € (habillage bois)	24 317,20 €
8	Carrelage	Pardina	21 500,00 €	19 209,27 €		19 209,27 €
9	Peintures / sols souples	Latu	62 500,00 €	53 736,21 €	- 6 739,67 € (parquet flottant)	46 996,54 €
10	Electricité	Bégaries	45 000,00 €	44 500,00 €	4 000,00 € (chauffage accumulation)	48 500,00 €
11	Plomberie / sanitaire	Vignau Lamette	70 000,00 €	69 809,48 €		69 809,48 €
12	V.R.D.	Screg	55 000,00 €	51 831,51 €		51 831,51 €
	Total :		550 000,00 €	533 298,00 €		546 474,17 €

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,
 - conformément à l'avis du groupe de travail en charge de l'assistance à Monsieur le Directeur concernant les marchés publics (*délibération du conseil d'administration en date du 28 mai 2008 - référence CA n° 20-2008 -*) réunie le 27 mai 2010,
- valide le choix des entreprises telles qu'elles figurent en supra c'est à dire les entreprises les mieux disantes pour les lots suivants et montants suivants hors taxes :

N°	Nature du lot	Entreprise	Montant du marché
1	Démolition / gros œuvre	Pratdessus	99 193,64 €
2	Charpente / couvertures	Fourcade	62 538,82 €
3	Isolation extérieure	Sud Ouest Service	49 885,78 €

././

N°	Nature du lot	Entreprise	Montant du marché
4	Menuiseries extérieures	Pratdessus	33 911,55 €
5	Serrurerie	Lacaze	3 476,00 €
6	Plâtrerie	Pardina	36 804,38 €
7	Menuiseries intérieures	Les Menuisiers Bagnérais	24 317,20 €
8	Carrelage	Pardina	19 209,27 €
9	Peintures / sols souples	Latu	46 996,54 €
10	Electricité	Bégaries	48 500,00 €
11	Plomberie / sanitaire	Vignau Lamette	69 809,48 €
12	V.R.D.	SCREG	51 831,51 €
	Total :		546 474,17 €

- autorise Monsieur le directeur du Parc National des Pyrénées à passer les marchés correspondants et à les imputer sur le compte 231.1 du budget de l'établissement public en charge du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 1^{er} juin 2010.

Le Président,

André BERDOU



Le Directeur,

Gilles PERRON

